

Victoire canadienne au curling

Le Canada a gagné la médaille d'or au championnat du monde junior de curling qui s'est terminé le 17 mars à Grindelward (Suisse). Paul Gowsell, de Calgary, a réussi à déloger deux pierres d'un seul coup en finale, permettant ainsi au Canada de battre la Suède 4 à 2 et de remporter le titre mondial. Paul Gowsell en était à sa deuxième victoire au cours d'un championnat mondial junior; la première remonte à 1976 à Aviemore (Écosse).

Le curling au Canada

Le curling est un jeu qui consiste à faire glisser sur la glace un lourd palet de pierre polie ou de fonte.

Il fut introduit au Canada par les nombreux immigrants venus d'Écosse. On y joua d'abord en Nouvelle-Écosse et dans l'Est du Québec, puis la pratique s'en répandit à travers tout le pays. Au début, on jouait au curling sur les rivières glacées et il n'était pas rare alors de voir des joueurs enthousiastes jouer malgré le grand froid et au milieu des bourrasques de neige.

Les annales du curling rapportent qu'au cours d'un match disputé à Port Hope (Ontario) le 8 janvier 1864 quatre joueurs eurent les oreilles gelées.

Le premier club de curling au Canada, le Montreal Curling Club, fut fondé en 1807. Dans les années qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale, le curling devint de plus en plus populaire. En 1950, l'on comptait à peu près 100 000 joueurs de curling au Canada.

Parmi les fervents de ce jeu, notons Alexander Mackenzie, premier ministre du Canada de 1873 à 1878.

Nouvelle publication sur l'inventaire écologique

Le ministère des Pêches et de l'Environnement a publié un ouvrage intitulé *L'Inventaire du capital-nature*, ouvrage qui traite d'une nouvelle méthode pour planifier l'utilisation des terres; cette méthode, basée sur l'inventaire des facteurs écologiques, vise à favoriser le développement tout en assurant la protection de l'environnement.

Les principes en sont tirées d'études faites par Environnement Canada en 1967 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-

Jean (Québec); des travaux semblables ont été entrepris par la suite à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Des essais effectués en 1973 dans la région de la baie James (sur une superficie de 350 000 km²) ont été tout à fait concluants.

Selon les auteurs de l'ouvrage, MM. Michel Jurdant, Jean-Louis Bélair, Vincent Gérardin et Jean-Pierre Ducroc, de la Direction générale des terres, région du Québec, les études écologiques sont trop souvent reléguées aux dernières étapes de la planification, alors que les décisions ont déjà été prises. Il s'ensuit que l'écologie est perçue comme une science d'obstruction fondée sur l'analyse des répercussions possibles, tandis qu'elle peut et doit être une science révolutionnaire pouvant guider l'homme dans l'exploitation maximale de ses ressources.

La méthode devrait s'avérer précieuse pour tous ceux qui s'intéressent à l'aménagement des terres: écologistes, planificateurs, gestionnaires, dirigeants de tous les ordres de gouvernement, hommes d'affaires, cultivateurs et groupes de citoyens.

Échanges sportifs: Entente entre le Canada et la Hongrie

Le 16 mars était signé à Ottawa, un protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et celui de la Hongrie, touchant l'échange d'entraîneurs et de spécialistes, la participation d'athlètes et d'observateurs à des compétitions bilatérales et internationales, de même que l'organisation de camps d'entraînement.

L'entente avait été amorcée l'année dernière à Budapest par Mme Iona Campagnolo, ministre d'État à la Santé et au Sport amateur, qui a ratifié l'entente au nom du gouvernement canadien. Le signataire pour le gouvernement hongrois était le Dr Sandor Beckl, secrétaire d'État et président du Bureau pour l'éducation physique et les sports de la République populaire de Hongrie.

Les deux parties conviennent qu'il est souhaitable et possible de raffermir et d'élargir les contacts entre les organismes sportifs gouvernementaux, de même qu'entre les différentes fédérations nationales de sport. L'entente touche aussi l'échange d'expertises dans la production d'équipement sportif, la planification et la construction d'installations sportives,

de même que la fabrication d'instruments scientifiques et la documentation pertinente.

Suite à la nouvelle entente, une équipe canadienne de gymnastique a participé du 6 au 10 avril à des compétitions en Hongrie. De son côté, une équipe de canotage du Canada participera en juin à un camp d'entraînement en Hongrie.

Une équipe hongroise de gymnastique participera aux épreuves de la Coupe Toronto, du 3 au 5 novembre prochain. Au mois d'octobre, une équipe hongroise de canotage participera à un camp d'entraînement au Canada.

Bientôt les sourds pourront "voir les sons" grâce à un Canadien

La Société canadienne pour les sourds a mis au point un nouvel appareil qui a la taille d'un magnétophone et grâce auquel une personne atteinte de surdité peut être avertie lorsque quelqu'un est à la porte ou que le téléphone sonne.

L'inventeur, M. Robert Karn, de Kit-chener (Ontario), est un ingénieur en électricité, père d'un enfant sourd. Il a aussi inventé le coupleur téléphonique en usage au Canada, appareil qui permet aux sourds de communiquer entre eux par messages télétypés.

La nouvelle invention, actuellement à l'essai dans les foyers régionaux de la Société, comprend:

- un dispositif récepteur qui, installé sur l'appareil téléphonique, provoque l'allumage intermittent d'une ampoule réglée sur la sonnerie du téléphone;
- à la porte, un dispositif récepteur placé près de la sonnette lequel déclenche un allumage intermittent et rapide d'environ cinq secondes;
- sur la porte de la maison, un dispositif qui provoque à chaque coup de sonnette un allumage intermittent de cinq secondes;
- un microphone de contact qui déclenche un allumage intermittent lorsqu'on frappe à la porte.

M. Karn a aussi inventé un autre type d'alarme qui traduit en signaux lumineux, aussi longtemps qu'ils durent, les sons tels que les pleurs d'enfant et la sonnerie du réveille-matin ou de la cuisinière.

La Fondation internationale Civitan du Canada a déjà versé une contribution de \$5 000 pour la mise au point du nouvel appareil à usages multiples et s'est dit disposée à fournir \$10 000 de plus en cas de besoin.